

MADELEINE BLONDEL

Recueillir les orphelins. L'Hospice Sainte-Anne à Dijon

Un dôme majestueux couleur vert de gris domine les toits de la ville de Dijon : la chapelle Sainte-Anne. Conformément à la Charte culturelle signée en 1975 entre la Ville et le Secrétariat d'Etat à la Culture, elle est restaurée de 1976 à 1979 pour y installer un dépôt diocésain d'Art sacré. L'acteur du projet, le chanoine Jean Marilier, situe le musée à la « chapelle Sainte-Anne », le terme d'« église des Bernardines » n'est retenu que pour son bel article sur l'histoire du monastère (1).

Or, en 1982, une exposition du musée de la Vie bourguignonne ouvre au « cloître des Bernardines » dans l'espoir que le public serait intrigué par ce lieu mystérieux mais encore lépreux, envahi de rosiers odoriférants faisant saigner les crépis fissurés, où des iris égayaient le gravier du préau au centre duquel s'élevait une fontaine dont la pierre gélive se délitait. Peu de Dijonnais connaissaient alors ce lieu encore habité d'une poésie liée à l'abandon et à l'oubli où le temps, *ce grand sculpteur*, faisait fleurir la pierre, pousser l'herbe folle et épargnait ce carré parfait des bruits de la cité pour ne s'ouvrir que sur la clarté des cieux. Etonné était alors ce visiteur d'un soir qui entrait dans ce cloître : il dérangeait seulement les merles siffleurs. Encore non accessible au public ! Un jour de 1982, le mur de clôture tomba invitant tout un chacun à visiter une exposition (2) ... puis celles-ci se multiplièrent au fil des années !... Dans l'extrême fin d'après-midi, le silence revient et le merle siffleur lance toujours une dernière trille.

Nouvelle étape en juillet 1993, la gestion du Musée d'Art sacré est rattachée à celle du Musée de la Vie bourguignonne. Cette union ouvre un nouveau domaine au projet scientifique : l'histoire d'un monastère cistercien installé au cœur de la cité. Comment faire comprendre au visiteur l'ordonnance des bâtiments lors du parcours qui le mène d'un musée à l'autre en passant par la maison des sœurs tourières ? Celle-ci, non rénovée, conserve encore sur ses murs d'énigmatiques inscriptions : Parloir, Concierge, Service des prématûrés. Comment faire comprendre l'adéquation entre bâtiments, cours et jardins qui s'étendent sur plus de 6000 m² ? Donner des clés pour mieux pénétrer dans l'histoire du site s'avère alors une priorité.

Les célébrations, en 1998, du IX^e centenaire de la fondation de l'abbaye de Cîteaux offrent une opportunité : donner à voir l'histoire du monastère grâce à une exposition : « *Un monastère cistercien à Dijon : les Dames de Tart* » (3). Son propos se trouve désormais sur quarante cartels disséminés sur le site (4); ainsi tout visiteur, muni d'un plan, peut se repérer lors de son parcours. Or la vie de ces cisterciennes renvoie à une tranche chronologique qui va de 1624 à 1792 ; encore fallait-il poursuivre les recherches pour connaître l'affectation des bâtiments aux XIX^e et XX^e siècles : c'est le propos de l'exposition « *Hospice et Hôpital : 1803-1974* » (5) soit 171 ans ; les cisterciennes ne sont restées que 168 ans.

Dans cette chronologie, une période semble être oubliée les années 1792-1803. En effet, dès 1792, quatre cents volumes de la bibliothèque du monastère sont déposés au Dépôt littéraire du District. L'année suivante, l'état des lieux et un relevé des bâtiments (6) sont réalisés par des experts qui font établir des devis pour effectuer des réparations afin de faciliter la vente du monastère, monastère dépecé, car sont déjà vendues les boiseries du chœur, de la sacristie et de la bibliothèque. Le site est alors divisé en sept lots ; une rue est prévue pour relier la rue des Crais, c'est-à-dire la rue Sainte-Anne, à la rue Turgot. Seule la maison du chapelain est vendue comme bien national en 1795, mais les six autres lots ne trouvent point d'acquéreur. L'église est alors occupée par les Théophilianthropes, société lancée par un libraire parisien Chemin-Dumontès, auteur en 1796 d'un « *Manuel* ». Ils admettent deux dogmes : l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme ; le culte, célébré sans clergé, consiste en lectures morales tirées des Anciens, du Coran ou des Evangiles accompagnées de cantiques en français. La société fait ses débuts

en 1797, s'installe dans l'église en 1798, mais, très vite critiquée par les philosophes et les catholiques, elle tombe en discrédit. L'église accueille aussi les œuvres d'art provenant des monastères détruits sous la Terreur : ainsi arrive le somptueux baldaquin de Jean Dubois naguère au monastère de la Visitation (7).

M.PIERRE ODEBERT CON DV ROY AV PARLEMENT DE BOVRGONGNE PRESIDENT AVX REQUESTES DV PALAIS A DILON FILZ DE M.Lovis ODEBERT PREMIER CONSEILLIER DVD. PARLEMENT ET DAME ODETTE MAILLARD SA FEMME ONT FAICT BASTIR CEST HOSTEL ET DOTTE DE QUATRE VINGTZ MIL LIVRES EN PRAL PAR CONTRACTZ RECEYS RAIAVD NOT LES VIII. JANVIER 1633 XXXVIII MAY 1642. ET LE XIX DE FEBVRIER 1645 : LE REVENY DE LAQUELLE SOMME LESED SET DAME FONDATEVRS ONT DESTINE PONOVRRIR ET FAIRE APPRENDRE MESTIER A DES PAVVRES ORPHELINS FILZ ET FILLES AINSY QVIL EST PORTE PAR LE CONTRACT DE LA DESTINAON. RECEV REONAVLT NOT LE XXV DAPVRIL 1645.

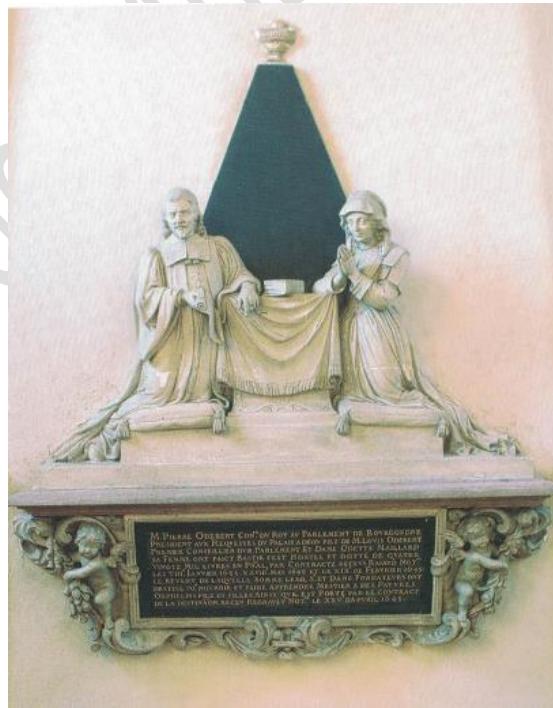


Fig. 1 Monument funéraire du Président Odebert et d'Odette Maillard.
Dijon, église du monastère des Bernardines, chœur des religieuses, cliché F. Perrodin.

Les bâtiments conventuels sont alors occupés par les prisonniers étrangers des guerres de la première République (sept. 1792-mai 1804) qui « dégradent non seulement tous les murs mais encore les portes, fenêtres, pavement et jusqu'à la charpente » ! En 1799, des espaces dans la maison des sœurs tourières, la sacristie et le réfectoire sont réquisitionnés par les militaires dont la présence sur le site perdure, puisque l'église sert de chapelle ardente aux victimes des guerres du XXe siècle (8). Enfin le 3 mai 1803, la Ville acquiert les bâtiments moyennant la somme de 22000 francs pour y transférer l'Hospice Sainte-Anne dont les locaux sont convoités pour un lycée. Des travaux commencent pour accueillir « décentement les orphelines » à la Noël 1803.

L'histoire de cette période, 1792-1803, malgré sa complexité, est relatée au cours de la visite du site par une chronologie qui en fixe les principaux jalons ; cependant tant d'événements s'enchevêtront ! Des espaces demeurent inoccupés, d'autres sont modifiés ! L'arrivée de l'Hospice sauve le monastère d'une occupation militaire presque certaine, comme ce fut le cas pour d'autres couvents dijonnais (9).

Que reste-t-il *in situ* pour retracer l'histoire de cet hospice ?

Un bâtiment, érigé en 1858, a gardé certains aménagements comme les casiers numérotés des orphelines ; depuis 1984, il est occupé par les services des musées.

Quatre niches dans l'ancien jardin des apothicaires, restaurées en 2002, abritaient des statuettes correspondant aux dévotions du XIXe siècle (10).

Des inscriptions comme le monogramme S[ainte]A[nne] sur les grilles extérieures et intérieures de l'église, d'autres lépreuses, dans le cloître et la maison des sœurs tourières (11).

- Des objets :

Certains arrivent lors du déménagement des orphelines comme la statue de *l'Education de la Vierge* et la plaque de fondation de messes (12)

provenant de l'autel de la salle de l'infirmerie de l'Hôpital Sainte-Anne.

Deux cénotaphes de la famille Odebert provenant de la cathédrale Saint-Etienne et le monument funéraire du président Odebert et de sa femme Odette Maillard (fig. 1) sont remontés dans l'ancien chœur des religieuses (13).

Deux autels avec les monogrammes S[ainte] A[nne] et M[arie] ont sans doute été fabriqués lors de l'arrivée des orphelines (14).

La cloche suspendue dans le clocheton de la sacristie des religieuses (15) et celle du clocheton du bâtiment de 1858 (16).

Le buste du bienfaiteur Jean Fanneau de la Horie (17) qui, en 1841, offre une bourse aux orphelines méritantes après leur départ de l'institution.

— Enfin quelques archives sont données au musée en 1989 et un registre sinistré, mais néanmoins précieux, des recettes de l'ouvrage des années 1902 à 1912 est retrouvé dans un grenier.

Devant un bilan si maigre deux dépôts de l'Hôpital Général sont négociés : un plan du site (fig. 5) afin de comprendre la fonction des espaces et la collection des pots d'apothicaire dite de Sainte-Anne alors disséminée dans de nombreux bureaux de l'Hôpital Général (18). Trois dons développent ce fonds : une plaque de cheminée portant l'inscription « HOPITALSteAnne », deux photographies des années 1940 représentant la fontaine du préau et le jardin potager, enfin un ouvrage de 1752 concernant *la nourriture et le travail des Pauvres de l'Hôpital* où un chapitre « Pour les Filles de Sainte Anne » renseigne sur le quotidien des enfants (19). Enfin, lors des travaux de la coupole de l'église en 1989, les ouvriers déclouent de la charpente une plaque rappelant la réfection du dôme en 1848 (20).

Le bilan de vingt années de collecte demeure cependant bien modeste (31 items) ; aussi est-ce en dépouillant les archives conservées à l'Hôpital Général que la connaissance de cette institution a progressé.

I. De l'hôpital Notre-Dame à la rue Saint-Philibert

La création de cette institution est due aux ravages d'une peste comme le rappelle Aimé Piron (21) :

« Mais, pour échapper du danger
Croyez moi, c'est qu'il faut songer,
Que de Jésus Christ, la grand'mère,
Sainte Anne est notre guide entière,
Et que sans elle, nous étions perdus ;
Dans Dijon, on ne verrait plus
D'habitants, nous serions perdus
La peste qui tue et dévore
Tout ce qu'elle trouve en chemin,
Faisant de nos pères un butin,
Si violent et si terrible
Que c'est une chose impossible
De compter le nombre de gens
Qui meurent à tout bout de champ ;
On ne voyait dedans la ville
Qu'hommes, garçons, que femmes et filles,
Etendus dessus le pavé ;
D'aucuns s'efforçaient de baver,
D'autres vomissaient de la bile,
Des vers velus et des chenilles
Et puis ils crevaient tout d'un coup.
On en jetait dans de grands trous
Pour le moins deux ou trois douzaines ;
Il faut voir qu'elle était la peine
Des fossoyeurs et des « sacar » !
Enfin tout allait à l'envers
Sans Sainte Anne, dont l'assistance
Fit notre unique espérance.

Espérons donc en elle encore,
Elle sera notre secours
Tant que nous avons la Sainte Hostie,
Sainte Anne et la Vierge Marie,
Saint Sébastien et Saint Roch
Pour patron, nous sommes en repos »

Quel honnête homme ou quelle âme sensible, soucieux d'accomplir un devoir de charité, devoir humanitaire dirions-nous aujourd'hui, resteraient-ils indifférents à une telle catastrophe ?

Pierre Odebert conseiller du Roi au Parlement, président aux requêtes du Palais déclare que « *son intention et résolution et celle de dame Odette Maillart sa femme a été des longtemps, en l'honneur et gloire de Dieu et pour le soulagement des pauvres, d'employer de leur vivant la somme de 24000 livres et des biens de leur communauté au profit des pauvres principalement des orphelins* » (22).

Cette dotation de 1633 s'élève à la somme de 16000 livres à laquelle s'ajoute 1000 livres de rente annuelle au receveur de la Chambre des Pauvres pour la nourriture, l'entretien des orphelins et le salaire d'un précepteur. Les investissements dépassent les prévisions, aussi Pierre Odebert achète-t-il l'office de contrôleur particulier des impositions du pays au bailliage de Dijon soit 1142 livres dix sols par an. A la mort de sa femme en 1640, il augmente le capital de la fondation de 14000 livres et les fonds s'élèvent à 80 000 livres produisant un revenu de 4000 livres de rente. Mais où installer cette institution ?

En 1633, Pierre Odebert s'adresse à la Chambre des Pauvres et fait construire un appartement pour une somme de 8000 livres dans l'enceinte de l'Hôpital Notre-Dame (fig. 2). Le logis accueille les enfants dont le nombre augmente au fur et à mesure de la construction. Un bas relief, toujours lisible au numéro 10 de la rue de l'Hôpital (fig. 3) et une inscription « *Hostel Sainte Anne* » sur le linteau d'une porte au fond de la cour Morelet à l'intérieur de l'Hôpital rappellent cette première installation. Dès 1645, les bâtiments s'avèrent trop exigus et pour éviter également la promiscuité des filles et des garçons, Odebert annexe des logements vides de l'Hôpital Notre-Dame qui jouxtent l'hôtel Sainte-Anne « a charge de faire des tendues, portes vitré et autres ouvrages nécessaires à la jonction des bâtiments » (23).

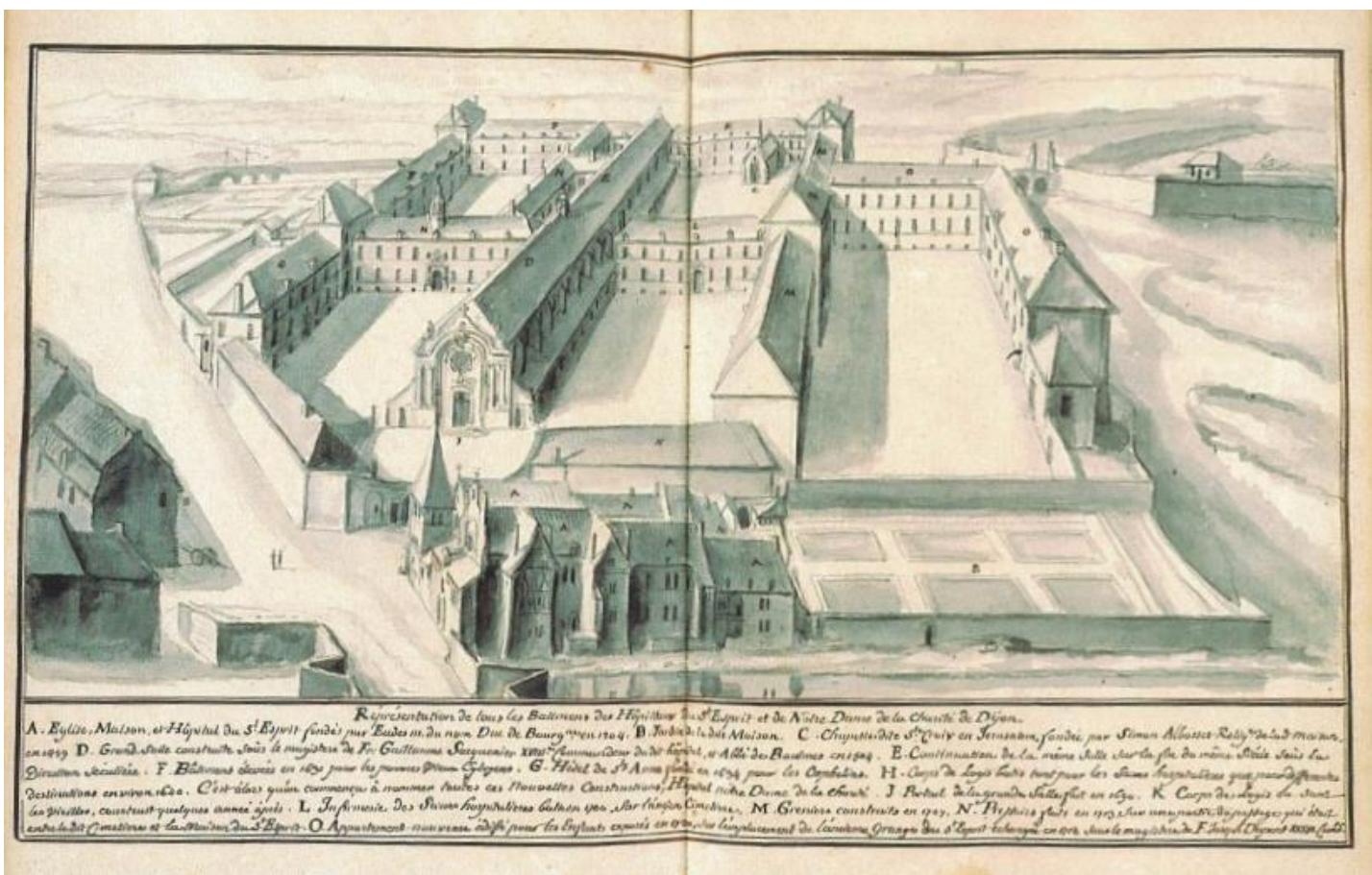


Fig. 2 Hôtel Sainte-Anne d'après Dom François Calmelet, *Histoire de la maison... hospitalière du Saint-Esprit*, 1777 (lettre G),
Collection particulière, cliché F. Perrodin.



Fig. 3 Relief dans le mur d'enceinte de l'Hôpital Général,
Dijon, 10 rue de l'Hôpital, cliché F. Perrodin.

Pour être admis, les enfants doivent être légitimes, orphelins de père et mère, âgés de neuf à quinze ans, en bonne santé et natifs des villes de Dijon, d'Avallon ou Montbard (24); une tolérance permet d'accueillir trois ou quatre enfants originaires de la province. Si par hasard des places demeurent vacantes, des veuves indigentes peuvent alors confier leurs enfants.

Les enfants ne restent que quatre ans durant lesquels ils sont nourris, entretenus, instruits dans la crainte de Dieu tout en apprenant à lire et écrire ; un précepteur ecclésiastique est embauché à cet effet et, pour l'apprentissage d'un métier, dès 1634 un maître de manufacture en draperie forme douze orphelins, huit autres sont placés chez des maîtres

artisans de la ville ou dans les ouvroirs du Grand Hôpital. Enfin, si certains sont doués pour les études, ils sont envoyés au collège des Jésuites afin de devenir des pédagogues pour les enfants des « bonnes maisons » ; en continuant leurs études, ils peuvent également rendre des services aux paroisses. Pour les filles, certaines sont employées par l'hospice ou l'hôpital, d'autres sont placées dans de « bonnes familles », enfin, si certaines ont la vocation, elles peuvent entrer au couvent "pourvu qu'on les y veuille recevoir pour Dieu".

Travail et oraison rythment le quotidien comme le rappellent les règlements de 1645 et de 1752 ; ce dernier énonce clairement le but de cette pédagogie: « *On tâchera soigneusement d'élever lesdites filles (25) à la fatigue, et d'une manière qui les rende propres aux fonctions du ménage dans les familles et pour cet effet on les exercera chacune à son tour à balayer, faire les lits, récurer, dresser les tables, faire de petites lessives, blanchir le linge fin et coudre proprement en toute sorte de linge; ... apprendre à être de bons domestiques* ». Elles cousent gratuitement les linges de l'Hôpital, mais peuvent cependant se constituer un petit pécule en confectionnant du fil ou des paires de bas (26).

Le seul récit d'une visite de cet établissement est relaté par un voyageur suisse (27): « *A la vérité la maison est très vaste, mais divisée en un grand nombre de salles et d'ateliers assez mal tenus ; les unes sont remplies de berceaux et de vagissemens, d'autres renferment des enfants et des jeunes gens occupés à divers métiers, notamment à carder de la laine, que par un travail assez rude ils transforment ensuite en fils et en tissus. Dans une autre partie de la maison nous vimes des petites filles de 8 à 9 ans, à ce qu'il nous a semblé, qui, avec des laines de différentes couleurs, faisaient à l'aiguille d'élégantes tapisseries. Cette maison élève ainsi plus de deux*

cents enfants orphelins ou abandonnés auxquels on apprend un métier ; on les garde jusqu'à un certain âge puis on leur remet une petite somme d'argent et on les renvoie pour qu'ils aient à se suffire à eux-mêmes avec leur travail ». Ce récit suggère néanmoins un certain laisser-aller.

Les fondateurs n'ayant pas d'héritier direct, le cousin de Pierre Odebert, Bénigne Legouz et le frère de sa femme, Jean Maillard, leur succèdent comme « patrons », puis leurs descendants. La famille Legouz assure la gestion jusqu'en 1790, par contre la famille Maillard s'éteint en 1749. Ce sont les doyens des conseillers au Parlement qui deviennent alors patrons. Ils se réunissent chaque mois à l'hospice pour veiller à la bonne exécution de l'acte de fondation et choisissent trois directeurs pour diriger l'administration ; l'un des trois doit se rendre chaque semaine à l'établissement et rédiger un rapport de visite.

Le succès de l'institution exige son agrandissement car les appartements deviennent trop étroits. Par ailleurs la réunion de l'Hospice à l'hôpital est à craindre, puisque l'Hôpital Notre-Dame fusionne avec l'Hôpital du Saint-Esprit en 1696. Aussi les « patrons » décident-ils de construire un nouvel hospice ; la difficulté est de trouver des terrains disponibles. Dès 1682, ils achètent cinq maisons dont celle d'un vigneron avec jardin, grange et pressoir, rue Saint-Philibert, aujourd'hui 18 rue Condorcet. En 1684, ils acquièrent l'hôtel de Cussigny. Les travaux commencent en 1685 et continuent durant tout le XVIII^e siècle : en 1770, l'aile nord est édifiée et l'infirmerie s'achève en 1734. Le plan de Dijon dressé par Mikel en 1759 restitue cet ensemble avec cours et jardins qui s'étendent jusqu'à la rue de Richelieu (28) (fig. 4). Cent soixante orphelines s'y installent le 26 juillet 1686.

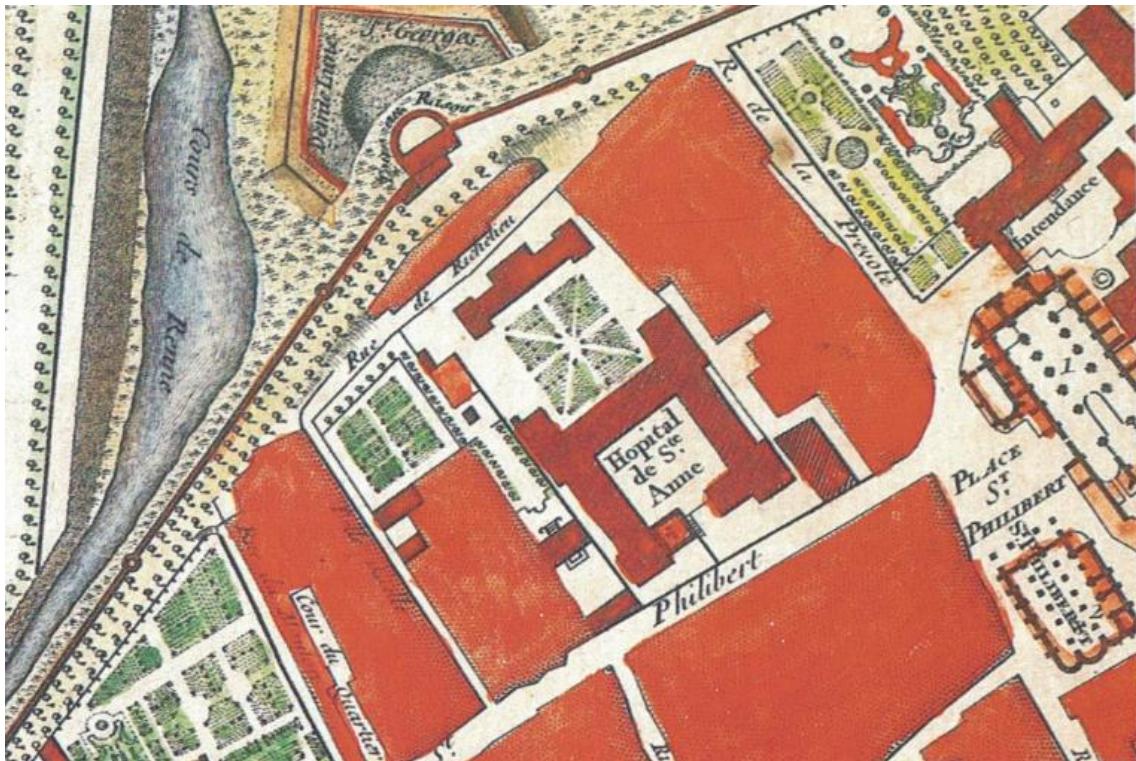


Fig. 4 Plan de Dijon dressé par Mikel, 1759. Détail : l'Hôpital Sainte-Anne, rue Saint-Philibert. Dijon, Musée de la Vie bourguignonne, cliché F. Perrodin.

La Révolution bouleverse cette institution : en effet, les bâtiments sont réquisitionnés ; les orphelines sont alors envoyées à l'Hôpital. Quand elles voudront les récupérer, elles se trouvent en but à un autre projet : y installer le lycée de la ville. Par ailleurs, la suppression du Parlement de Bourgogne décapite l'institution, car les « patrons » étaient les doyens des conseillers au Parlement. Ce vide juridique décide le préfet Guiraudet (1800-1804), fortement encouragé par la Ville, à réunir l'Hospice à l'Hôpital.

II. L'Hospice au monastère des Bernardines

L'Hospice s'installe au monastère des Bernardines à la Noël 1803 après une campagne de travaux financés par la Ville. Mais des agrandissements surviennent au XIX^e siècle.

En 1858, l'architecte départemental Pierre-Paul Petit (1797-1856) fait construire un bâtiment sur quatre niveaux. On y installe une lingerie avec buanderie et une vaste salle de repassage munie de

sept grands placards aménagés en casiers portant des numéros de 1 à 100 permettant ainsi de ranger le linge. A l'extrémité du bâtiment deux portes ouvrent d'un côté, cour Maillard, avec accès aux bains et latrines construits en 1837 et de l'autre, cour Sainte-Anne, permettant de renouveler le stock de charbon nécessaire à la vie de la maison. A partir de 1880, l'hygiène du corps complète celle du linge car, le long du mur d'enceinte, sont adossés des bains avec six baignoires, quinze bains-de-pieds, un fourneau à bois pour chauffer l'eau et deux cabinets d'aisance (29).

Le plan dressé en 1885 par Alfred Chevrot, architecte des hospices, restitue l'affectation des espaces du rez-de-chaussée (fig. 5). La cour prend le nom du fondateur, l'église celle de chapelle Sainte-Anne, tandis que les chapelles intérieures adoptent les vocables de Saint-Joseph, Catherine de Sienne et du Sacré-Cœur. Dans la maison des sœurs tourières il y a la loge du concierge où deux filles de service surveillent les va-et-vient incessants de la maison et un parloir où sont accueillis les parents chaque

premier dimanche du mois. Un vestibule communique avec une dépendance utilisée par l'infirmérie, car cette pièce est contiguë à l'infirmérie des élèves qui compte seize lits en 1870. De l'autre côté de la cage d'escalier, l'espace se partage entre une pharmacie et une cuisine, l'infirmérie des sœurs, composée de trois lits, se situant dans le cloître.

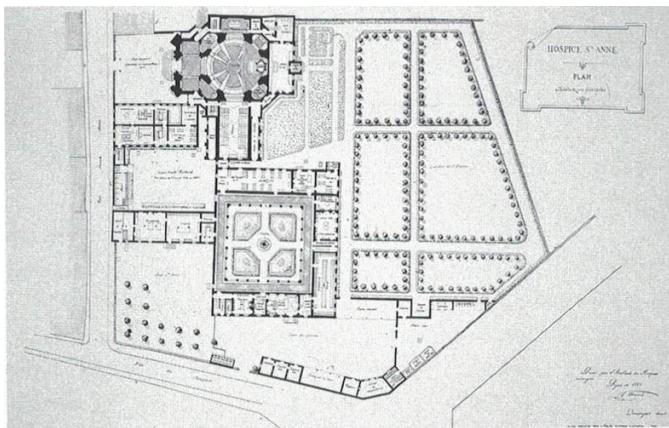


Fig. 5 Plan du couvent des Bernardines, dressé par Alfred Chevrot, 1885. Dijon, Musée de la Vie bourguignonne (dépôt de l'Hôpital Général), cliché F. Perrodin.

Les salles du cloître sont affectés à la salle du Conseil (30), aux réfectoires des enfants et du personnel, à la cuisine, au bureau de la supérieure, tandis que les dortoirs se partagent le reste des espaces du rez-de-chaussée et tout le premier étage. On compte jusqu'à sept dortoirs équipés de 175 lits, aussi ces bâtiments sont-ils convoités lors des combats de la guerre de 1870 pour y installer une ambulance allemande.

En 1871, l'Hospice accueille jusqu'à cent quarante trois orphelines ou enfants pauvres âgés de dix, onze ans pour un séjour de sept ans (31). Le personnel se compose d'un secrétaire, d'un économie, d'un médecin, d'un chirurgien-dentiste et d'un aumônier. L'éducation des enfants est assurée par dix maîtresses séculières âgées au moins de 21 ans et justifiant d'un brevet délivré par l'autorité universitaire (32). Parmi ces maîtresses est choisie la supérieure, nommée par la Commission

administrative pour un mandat de trois ans (deux mandats au maximum). Les maîtresses distribuent vêtements, aliments ou tout autre objet nécessaire, dirigent le travail à l'ouvrage, au blanchissage et donnent l'instruction aux enfants. Elles sont aidées par six filles de service (33), choisies de préférence parmi les anciennes élèves ; logées, chauffées, nourries, blanchies, elles reçoivent un traitement annuel fixé en fonction du budget. La mise à la retraite des maîtresses et des filles de service est à 60 ans. Seules les maîtresses bénéficient d'une pension mais, si elles préfèrent, au cas où elles ont vingt ans d'ancienneté (30 pour les filles de service), elles peuvent rester à l'Hospice où elles sont alors logées, chauffées, nourries, blanchies, éclairées, vêtues et perçoivent une indemnité de 50 fr. par an qui se réduit de moitié pour une fille de service.

Le programme des journées est précis : classe le matin, travaux pratiques l'après-midi. Dès huit heures, une étude permet de réviser les leçons. Puis la classe dure de huit heures et demie à onze heures et demie avec une récréation en milieu de matinée. La maîtresse dirige sa classe, secondée par des monitrices prises parmi les élèves les plus avancées. L'instruction est la même dans les quatre classes, la cinquième étant réservée aux analphabètes. Lire, écrire, compter, connaître notamment les règles de calcul, les fractions ordinaires et décimales sont indispensables à la tenue des livres de comptes. Le système légal des poids et mesures et un minimum de français, de géographie et d'histoire de France améliorent ce programme. Une instruction morale et religieuse parachève cet enseignement ; toute élève apprend le catéchisme du diocèse. Si elle ne sait pas lire, la Commission administrative avise d'un moyen pour le lui faire apprendre.

Toute classe est inspectée chaque mois par un délégué de cette Commission dont le rapport est déposé aux archives de l'Hospice. Un registre, coté et paraphé par le Président de ladite Commission, enregistre le progrès de chaque élève. En effet, le souci d'assurer un bon niveau de culture générale

est une préoccupation majeure des administrateurs. Jusqu'en 1851, les fillettes ne suivent qu'une heure de classe par jour, aussi ce temps est-il doublé à partir de 1867. La supérieure avoue que, malgré les efforts considérables des maîtresses qui assurent des répétitions sur leur temps de repos, 80 % des jeunes filles sortent à 18 ans sachant à peine lire et écrire et certaines restent analphabètes.

Les travaux pratiques de l'après-midi se concentrent sur l'entretien du linge. Si aux XVII^e et XVIII^e siècles seul le linge de l'Hôpital est entretenu, au XIX^e siècle le travail répond à une commande extérieure et est rémunéré. L'ouvroir comporte trois divisions, selon la compétence des fillettes, encadrées par deux maîtresses. Les registres permettent de connaître les travaux exécutés par ces demoiselles. Les 4096 commandes faites entre 1838 et 1848 concernent essentiellement de la lingerie avec la confection de chemises, camisoles, jupons, bonnets de nuit, caleçons, langes d'enfant, collerettes, peignoirs, tabliers ou blouses, chaussons ; toutes ces pièces sont réalisées en toile ; jabots, mouchoirs, bonnets sont en mousseline ou batiste, pantalons en calicot ou en drap, gilets en flanelle, paires de bas. Par ailleurs, les orphelines fabriquent des paillasses, draps, taies d'oreiller, ainsi que du linge d'office, de vaisselle ou de table. Occasionnellement, elles confectionnent aubes, surplis, rochets ou rabats pour des ecclésiastiques.

Ces demoiselles brodent bonnets, mouchoirs, paires de manchettes, cols, taies d'oreiller ; elles festonnent ou ourlent avec des jours des métrages de toile fine, de mousseline ou de tulle. Les commandes de pièces à broder concernent les mouchoirs, une petite robe en mousseline, des tabliers de domestique, enfin des rochets et des corporaux pour les ecclésiastiques. Raccommodage et ravaudage concernent les chemises, collets et paires de bas qui doivent être aussi marqués. Enfin, en mai 1843, une importante commande émane de l'Asile des Aliénés qui ouvre le mois suivant et

rappelle ainsi que, jadis, les filles de Sainte-Anne travaillaient en priorité pour l'Hôpital.

La clientèle de cet ouvroir est avant tout dijonnaise mais, des commandes émanent parfois de Seurre, Plombières, Nuits, Gevrey, Mirebeau, Messigny, Fontaine ; à trois reprises une parisienne commande des chemises, sans doute avait-elle de la famille à Dijon. ; avant 1914 l'ouvroir travaille pour des grands magasins de la ville comme le Pauvre Diable.

Le blanchissage ne comprend qu'une division sous la direction d'une maîtresse. Les élèves n'ont plus que neuf mois de séjour dans l'établissement. Toute maîtresse de maison est soucieuse de l'entretien de son linge ; aussi la maîtrise du blanchissage permet-elle de mieux le conserver. Or ces demoiselles, formées pour être placées, doivent connaître aussi toutes les techniques du repassage pour répondre aux exigences de leur futur employeur, car toute bonne maîtresse de maison possède au moins cinq types de fers : un fer ordinaire, un fer à glacer pour plastrons et manchettes, un fer à coque pour coiffes et manchettes et un fer à tuyauter pour rucher la dentelle des bonnets. En 1909 coexistent encore fer à braise, fer à pierre, fer à alcool et fer électrique. Rappelons que l'électricité est installée à Dijon en 1908. Mais pour que le repassage soit parfait encore faut-il bien humecter le linge et, si besoin est, l'empeser. L'art du pliage est soigneusement expliqué dans des manuels à l'aide de nombreux croquis, mais encore faut-il savoir lire ! Ces manuels rappellent aussi les vertus de stérilisation du repassage, le docteur Ferrier ayant publié en 1901 un article démontrant que la plupart des cultures microbiennes étalées sur des fragments de linge étaient détruites par le repassage qui transforme l'eau du linge en vapeur à cent degrés.

Cette pédagogie n'a qu'un but : former de bonnes domestiques et maîtresses de maison. Un feuillet conservé aux archives de l'Hôpital Général

(34) nomme des enfants qui, de 1850 à 1856, quittent l'hospice. Sur 184 enfants :

—61 sont rendues à leur famille, 15 pour raison de maladie et 10 pour motifs d'indiscipline ;

—53 sont placées comme femmes de chambre et ouvrières à Dijon, Paris et Châtillon ;

—34 sont mortes, dont 23 dans la maison et 11 en dehors ;

—13 sont mariées ;

—11 sont entrées dans une communauté religieuse ;

—12 sont perdues de vue par la supérieure.

Ces chiffres démontrent combien la pédagogie qui prend en compte la psychologie et le contexte affectif des enfants a encore des progrès à faire.

Si au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, les « patrons » ont toujours été vigilants pour assurer l'autonomie de l'Hospice afin de respecter la clause de la donation, les XIX^e et XX^e offrent une gestion directe de l'Hôpital qui installe des services comme l'Ecole régionale d'infirmières et d'assistantes sociales. De 1910 à 1968 cette école séjourne dans les bâtiments ; des plans de 1963 conservés aux archives de l'Hôpital montrent l'enchevêtrement des services dans ces différents bâtiments pas toujours adaptés à leur fonction ; néanmoins chaque promotion est fière de se faire photographier au centre du préau.

En 1811, est promulguée une première charte des enfants assistés dont les destinées sont liées à l'hôpital. En 1904 chaque département doit avoir un

établissement dépositaire et la tutelle des pupilles est alors confiée au préfet. Le service des enfants assistés de l'hôpital est transféré sur le site des Bernardines en 1927, l'accès se faisant par la rue du Chaignot. De nouveaux bâtiments sont alors construits des bureaux, à l'angle de la rue du Chaignot et de la rue de Tivoli, un « préventorium » dans le jardin, enfin un magasin de vêtements et chaussures qui, dans un premier temps, s'installe dans les combles du cloître. Ce dernier, au premier étage, est aménagé en dortoirs. En 1973, le foyer passe sous la responsabilité de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ; crèche et pouponnière déménagent alors à Ahuy où commencent à être construits, autour d'un ancien rendez-vous de chasse des Ducs de Bourgogne, des bâtiments plus fonctionnels qui accueillent en 1977 les plus grands enfants.

En 1952, est ouvert un service des prématurés qui demeure sur le site jusqu'à son déménagement au Bocage en 1974. A partir de 1968, un lactarium procure du lait maternel aux prématurés. Enfin le service informatique de l'hôpital et une consultation de nourrissons sont les derniers services à être présents sur le site en 1983.

En 1980 la décision du maire de Dijon d'affecter le cloître au Musée de la Vie bourguignonne Perrin de Puy cousin fait de ce monastère un lieu de mémoire pour la région, tant pour le patrimoine religieux que pour le patrimoine ethnographique, sans oublier l'intérêt architectural de ce site prestigieux au plein cœur de la cité.

Notes

1. MARILIER (Jean), << Le monastère et l'église des Bernardines de Tart à Dijon », *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, t. XXXIII, 1982-1983, p. 255-290.

2. Atelier d'ébéniste, mobilier traditionnel en Bourgogne, 7 mars 31 mai 1982.

3. BLONDEL (Madeleine), *Un monastère cistercien à Dijon : les*

Dames de Tart, Dijon, Musée de la Vie Bourguignonne-Musée d'Art Sacré, 1998.

BLONDEL (Madeleine), « Un monastère cistercien à Dijon : les

Dames de Tart », *Bulletin des musées de Dijon*, n°4, 1998, p. 39- 46.

4. Ces cartels ont été publiés sous forme de brochure : BLONDEL (Madeleine), *Un monastère cistercien à Dijon : les Dames de Tart*, Dijon, Musée de la Vie Bourguignonne-Musée d'Art Sacré, 2000.

5. BLONDEL (Madeleine), *Le monastère des Bernardines hospice et hôpital (1803-1974)*. Dijon, Ville de Dijon, 2002.

6. *Plan Géométral et général des bâtiments, jardins et emplacements du ci-devant monastère des ex-Bernardines de Dijon dressé par François Pisser le 12 juin 1793*. Archives départementales de la Côte-d'Or, Q 430. *Rapport sur l'état actuel de la Maison du monastère des dames Bernardines de Dijon* établi par Antoine Palluet le 13 mai 1793. Archives départementales de la Côte-d'Or, Q 855/2.

7. Le Monastère de la Visitation était installé sous l'Ancien Régime au 16 de la rue de la Préfecture ; ce sont les Visitandines qui accueillent les Dames de Tart lors de leur arrivée à Dijon en 1624, avant que Mgr. Zamet ne leur ait trouvé le site de la rue Sainte-Anne.

8. L'église devient chapelle ardente pour les victimes des bombardements et des combats de la Libération de Dijon en 1944, de la guerre d'Indochine (1945- 1954) et de la guerre d'Algérie (1954-1962).

9. Le monastère des Capucins devient caserne d'infanterie qui accueille notamment, en 1876, le 27 RI. Le monastère des Carmélites devient caserne de cavalerie et, en 1848, s'élabore un projet de construire des écuries dans le jardin de l'Hospice (Archives de l'Hôpital Général (A H G), Hospice Sainte Anne, série B1, liasse 6,

documents 1 et 2). Certains espaces sont également occupés par la Manutention des vivres militaires installée dans le couvent du Refuge. Enfin le monastère des Ursulines devient la caserne Dampierre.

10. Chaque niche du jardin porte une inscription : « *Divin cœur de Jésus Ayez pitié de nous* » ; « *St Joseph priez pour nous* » ; « *Ste Anne priez pour nous* »; « *AM..?.. péché..?..* ».

11. Inscriptions de S[ainte]A[nne] sur les grilles donnant sur la rue Sainte-Anne, et celles de la chapelle Saint-Benoît et du maître autel. La rue des Crais prend le nom de rue Sainte-Anne en 1804. Sainte Anne est considérée comme une des patronnes des couturières, car elle a appris à filer à la Vierge, bien que l'iconographie la représente lui apprenant à lire ; elle est de ce fait la patronne des éducatrices. Les inscriptions dans la maison des sœurs tourières sont les suivantes : *Concierge / Parloir / Service des prématûrés*. Sous le préau on devine sur le linteau de deux portes : *Passage du Jardin / Réfectoire des enfants*.

12. Statue *l'Education de la Vierge* en bois doré polychrome, XVIIe siècle, classée Monument historique en 1928 (Inv. 950.1.23). Plaque de fondation de messes portant l'inscription :

« DAME IEANNE MARTENIE VEUVE DE PIERRE DE LAVERNE / ECUYER DEMEURANT A DIJON A FONDE UNE MESSE BASSE AVEC LA COLLECTE ET LE DEPROFUNDIS A LA FIN QUE L'ON DOIT DIRE/TOUS LES DIMANCHES POUR LE REPOS DE LAME DUDIT Sr SON / MARY ELLE A ENCORE FONDE DEUX MESSES HAUTES ET SOLEMN/ELLES D'OBIT DONT L'UNE DOIT ETRE CELEBREE CHAQUE PREMIER JOUR DE MARS ANNIVERSAIRE DU DECEZ DUDIT Sr AVERNE ET LAUTRE DOIT ETRE CELEBREE CHAQUE UNZIEME JOUR DE NOVEMBRE ANNIVERSAIRE DU DECEZ

DE LA DITTE DAME MARTENE LES QUELS SERVICES DOIVENT ETRE FAITS A L'AUTEL DE LA SALLE DE LINFIRMERIE DE L HOPITAL SteANNE DE DIJON MESSIEURS LES PATRON ET ADMNI/STRATEUR DE CET HOPITAL ONT OBLIGE SES BIENS ALEXECUTI/ON PERPETUELLE DE CETTE FONDATION PAR ACTE RECEU CAZOTTE ET SON COMPAGNON NOTAIRE ROYAUX DE LA DITTE VILLE LE 1 SEPTEMBRE 1717». Plaque de cuivre rouge rallongée par une brisure au laiton dont le fond est maté à la bouterolle ; encadrement en bronze jaune fixé à la plaque par rivetage (Inv 950.1.9).

13. Le monument funéraire du Président Odebert et de sa femme Odette Maillard porte l'inscription : « M. PIERRE ODEBERT CONS[EILLER DU ROY/AU PARLEMENT DE BOURGONGNE PRESIDENT / AUX REQUESTES DU PALAIS A DIJON, FILZ DE MONSIEUR LOUIZ ODEBERT / PREMIER CONSEILLIER DUD. [IT] PARLEMENT ET DAME ODETTE MAILLARD/SA FEMME ONT FAICT BATIR CEST HOSTEL ET DOTTE DE QUATRE / VINGTZ MIL LIVRES EN PRINCIPAL. PAR CONTRACTZ RECEUS RAIAUD NO[AIR]E/LES XVIII IANVIER 1633. XXVIII MAY 1642 ET LE XIX DE FEBVRIER 1649/LE REVENU DE LAQUELLE SOMME LESD.[ITS] S[IEU]R ET DAME FONDATEURS ONT/DESTINE PO[U]R NOURRIR ET FAIRE APPRENDRE MESTIER A DES PAUVRES ORPHELINS FILZET FILLES AINSY QU'IL EST PORTE PAR LE CONTRACT / DE LA DESTINA[TIJON]. RECU REGNAULT NOT[AI]RE LE XXV D'APVRIL 1649. » Calcaire marbre, classé d'Asnières, calcaire rose, Monument historique en 1928 (Inv. 950.1.8).

14. Autels S[ainte] A[nne] et M[arie] en bois peint, XIXe siècle (Inv. 950.1.2; 950.1.3) ; ces autels ont été replacés contre la grille du chœur des religieuses comme l'indiquait le plan de 1885. Lors de l'installation de l'hospice, les chapelles votives autour

de la rotonde changent de dévotion et l'on retrouve dans le mur du jardin des niches portant des inscriptions qui renvoient aux mêmes dévotions (cf. note 10).

15. Cloche portant les inscriptions : sur le cerveau : « *J'ai été bénite en 1822. Je m'appelle ANNE. J'appartiens à l'Hospice de ce nom. Mr TANNE-GUY le Compasseur, Marquis de Courtivron, Maire de Dijon et Président de l'administration des Hospices civils de la ditte a été mon parrain et j'ai eu pour marraine Mme Ranfer Baronne de Bretennières* » ; sur la panse : « *FORT / FILS PUINE / FONDEUR / A DIJON* » ; à l'intérieur : « *J. Wege 1870* ».

16. Cette cloche, déposée à la suite de la tornade de 1999, est marquée : « *ASILE DEPARTEMENTAL] 1875* ».

17. Buste en plâtre posé sur une console en bois peinte en gris portant sur le devant une inscription en lettres or sur fond rouge ancien « *M. DE LA HORIE / ancien conservateur des forêts / BIENFAITEUR/ 1845* » (Inv. 950.1.27). Par son testament, daté du 18 juin 1841, Jean Fanneau de la Horie, lègue à l'hospice une somme de 24000 francs ; la clause est ainsi conçue : « *Désirant donner à la ville de Dijon un témoignage de ma reconnaissance pour le bienveillant accueil que j'en ai reçu en la rendant l'objet de dépositions durables et avantageuses je lègue à l'établissement des orphelines de Sainte Anne une somme de vingt-quatre mille francs sous la condition que l'intérêt représentatif du capital sera employé chaque année à former des récompenses en faveur des orphelines qui, après avoir accompli le temps de leur pensionnat se seraient distingués, dans les trois années de leur sortie par une bonne conduite et des actions vertueuses. Pour ne pas s'exposer à dénaturer le principe de cette institution utile, on penserait qu'il serait sage de limiter le nombre à*

trois ou quatre tout au plus. Au surplus le testateur s'est rapporté sur ce point à la sagesse de M.M. les Administrateurs ; le mode de distribution et le moyen de constater les actes de vertus et de bonne conduite seront les mêmes que ceux suivis par l'Académie Française pour la distribution du prix de vertu fondé par M. de Montyon ». A H G, Hospice Sainte-Anne, série carton A, liasse 9, cote 2, document 6.

18. Deux dépôts : en 1981, le Plan de l'Hospice dressé par Alfred CHEVROT en 1885 (Inv. D 81.3.1); en 1985, la collection de 62 pots d'apothicaire dite de Sainte-Anne, classée Monument historique en 1948 ; restaurés en 1988 et 1992 (Inv. D 85.5.1 à D 85.5.62) ils sont exposés au premier étage du Musée de la Vie Bourguignonne.

19. Plaque de cheminée offerte en 1988 par M. Michel Fournier (Inv.88.21.2).

Deux photographies données par les enfants du Docteur Jean Deslandres qui a travaillé sur le site (Inv. 96.82.1; 96.82.2) en 1996. *Règlement du 11 juin 1752, concernant la nourriture et le travail des pauvres de l'Hôpital de N.D. de la Charité, établi en la ville de Dijon... Dijon chez A. de Fay, [1752]. Don de M. René Dupoix.*

20. Plaque portant l'inscription : « *L'AN M.D:CCC.XLVIII. A ETE CONSTRUISTE CETTE/COUVERTURE DE CUIVRE./ M.M. HERNOUX MAIRE. DE LA VILLE PRESIDENS/ DE LA COMMISSION ADM. [INISTRATIVE DES HOSPICES/ JOSSELIN / MORCRETTE / MAIRE ANT.[OINJE / MONNET/DAGOMME / PAUL PETIT ARCHITECTE / THERESE DUPOTET SUP. [ERIEUR]E DE S. [AIN]TE ANNE /BLANDIN/CASSOU ENTREP. [RENEURS* ». Cuivre rouge estampé, 1848, (Inv. 950.1.26).

21. PIRON (Aimé), *L'Evaireman de la peste*. Dijon ché Claude Michard, 1721. Bibliothèque Municipale de Dijon (Rés. 325). Le mot « *sacar* » renvoie aux personnes qui enterrent les corps des pestiférés et volent alors tout ce qu'ils trouvent dans leurs maisons.

22. Acte de fondation de « *l'hostel Sainte-Anne* » datée du 8 janvier 1633. AH G, Hospice Sainte-Anne, série A/1, liasse 2, cote 1, document 1.

23. « *Acte de fondation, dotation et administration de l'Hôpital Ste Anne* », datée du 24 avril 1645, par Pierre Odebert conseiller au Parlement, président aux requêtes du Palais à Dijon. Extrait des registres de la Chambre du conseil de la ville de Dijon daté du 29 mars 1747. A H G, Hospice Sainte-Anne, série A/1, liasse 2, cote 3, document 2.

24. Quatre lits pour Avallon d'où est originaire la famille Odebert et deux lits pour Montbard ; dans le règlement de 1871 un lit est réservé à la commune de Fayl-Billot et un à la commune de Fontaine-lès-Dijon en raison de fondations plus tardives.

25. Les garçons sont exclus en 1654, mais dix d'entre eux reçoivent une bourse pour apprendre le métier de tisserand.

26. Les fillettes reçoivent 4 deniers pour la confection d'une paire de bas d'homme, 3 pour celle de femme, 2 pour celle d'un enfant, enfin un sou pour la fabrication d'une livre de fil en 1752.

27. CHABEUF (Henri), « *Voyage d'un délégué suisse au Chapitre général de Cîteaux en 1667* » *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon*, t. 8, 1883-1884, p.169-405.

28. La rue Richelieu est aujourd'hui intégrée au parking du lycée Marcelle Pardé.

29. *Constructions des latrines*. A H G, Hospice Sainte-Anne, série B1.7, liasse 11, cote 7. *Plan des Bains*. A H G, Hospice Sainte-Anne, série B1.7, liasse 11, cote 6.

30. CORNEREAU (Armand), *L'Hospice Sainte-Anne à Dijon : conférence du 29 mai 1913 pour la Société de l'Art à l'Ecole* »... *La Revue de Bourgogne*, t. 4, 1914, p. 65-94.

31. Lors de son admission l'enfant doit produire les pièces suivantes selon le règlement de 1871 une pétition énonçant la situation de la famille, un acte de naissance, un acte de baptême, un acte de décès des père et mère, un certificat d'indigence délivré récemment par le maire, le nombre et l'âge des frères et sœurs de l'enfant.

32. Les maîtresses se répartissent ainsi les tâches : 5 pour les 5 classes, une pour l'infirmerie, une pour la

cuisine centrale, une pour le blanchissage, une pour les besoins généraux du service.

33. Les filles de service se répartissent dans les différents services : deux à la cuisine, une à l'infirmerie, deux à la porte, et une au service général.

34. Liste des 184 enfants qui ont séjourné dans l'hospice de 1850 à 1856. A H G, Hospice Sainte-Anne série B 6/2.